

Affaire suivie par : L. NICOLAS  
Date : 27/01/2025  
Tél : 01.39.98.20.25  
Courrier : [viedesquartiers@sannois.fr](mailto:viedesquartiers@sannois.fr)

## CONSEIL DE QUARTIER EGLISE/BEL-AIR

### Compte-rendu du 27 janvier 2025

Constitution des 11 membres du conseil de quartier Eglise/Bel-Air.

Présents (7) : M. BARGY Hervé, Mme DENIS Chantal, Mme MARTELLONI Nicole, Mme ROSSI Dominique, Mme SAVATTE Agnès, M. ROCHER Alain, M. THIBAUT Jean-François, M. SAINT-HUBERT Jean-René, Mme OUJRK Khadija

Excusés (1) : Mme COUPRY Muriel, Mme DRELICH Anna

Absents (2) : Mme RIMANI Sonia, M. TARLEZ Thibaut

Nouveaux membres : M. SAINT-HUBERT Jean-René, Mme OUJRK Khadija

Démission :

---

Élus : Mme QUEYRAT Sylvie, Mme FAUCONNIER Evelyne

Coordinateur mairie : M. NICOLAS Luc, Mme ZERBIB Barbara

Coordinateur : M. BARGY Hervé

Suppléantes : Mme ROSSI Dominique, Mme COUPRY Muriel

---

#### POINTS ABORDES CE JOUR

##### **Services techniques et voirie :**

Les services techniques ont présenté les futurs travaux au quartier de l'Eglise, Ces derniers débiteront le 3 février 2025 pour une durée de 40 semaines environ. Les cabanes de chantiers seront mises rue Pozzi pour ne pas surcharger la rue.

Tous les commerçants ont été informés par les services de la mairie.

Les travaux commenceront par les trottoirs l'un après l'autre, les bacs à fleurs devant les commerces seront retirés pour une meilleure visibilité des commerces. A la place, il y aura des plantations moins hautes.

Les bacs à verre et à vêtements seront retirés.

La rue du 8 mai 45 sera en double file avec, à chaque extrémité, un passage piétons surélevé.

Les boulistes sont provisoirement au stade Coutif.

Les services techniques étudient le fait de mettre des parkings provisoires sur les terrains de pétanque pendant les travaux pour les habitants du quartier.

Le plan du quartier et des travaux sera mis sur le site de la mairie rubrique « Grands projets ».

##### **Service voirie :**

Le manque de vision entre la rue de Val Conflans et la rue du Cèdre engendre souvent des marches arrière, est-il possible d'y insérer un miroir également ?

*Il n'y aura pas de miroir par suite de la réglementation en vigueur et d'un arrêté préfectoral.*

### Espaces verts:

La fontaine mise sur la plaine de jeux lors des Jeux olympiques est arrêtée l'hiver (hors gel) et l'eau est celle du réseau.

Chantal Denis continue son combat pour le mur des châtaigniers, afin d'y apposer des phrases philosophiques plutôt que des tags !

### Propreté:

Mme DENIS Chantal propose un support de distributeur avec sacs pour les déjections canines.



Nous allons faire un essai, avec une distribution de 10 supports de distributeur par conseil de quartier.

### Divers:

Les référents des quartiers souhaiteraient être invités à la réception des nouveaux habitants pour se faire connaître.

Un membre propose la découverte d'une déchetterie pour sensibiliser les habitants.

Une présentation des services de la mairie serait envisageable pour échanger sur les projets, la voirie, la propreté, la sécurité... A voir un samedi matin.

### Projet:

Organisation d'une fête réunissant les 6 quartiers, le 10 mai 2025, au palais de sports Jean-Claude Boutier. Cette manifestation sera proposée aux autres conseils. Les membres organisateurs sont M BARGY Hervé, Mme DENIS Chantal, Mme ROSSI Dominique, Mme COUPRY Muriel.

### Animations quartier:

- Retour sur le vin chaud du 13 décembre dernier: une grande réussite, plus de monde que l'an dernier, bravo aux membres organisateurs.

- Le samedi 24 mai 2025: repas de quartier au mail de l'Eglise à partir de 12h.

### Information:

Atelier de réflexion sur le projet Coeur de ville le lundi 10 février 2025 à 19h à l'hôtel de ville.

Dimanche 18 mai 2025, vide-grenier Gambetta, du 5 au 105, boulevard Gambetta et rue du Bas des Conches.

### - Prochaine réunion du conseil de quartier

Mardi 10 juin 2025 à 19h

Hôtel de ville - Salle 502 au 5<sup>e</sup> étage.

### **RAPPEL :**

*Merci de confirmer votre présence à chaque fois.*

*Vos questions et projets doivent nous parvenir 15 jours avant la date du conseil et votre présence est obligatoire et à confirmer.*